

Séance du 21 février 2013

L'an deux mil treize le vingt et un février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sandoux, suite à la convocation qui leur a été adressée le 18/02/2013, s'est réuni en séance exceptionnelle, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean- Henri PALLANCHE pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après:

1. Rythmes scolaires
2. Demandes d'aides PLU
3. Questions diverses

Présents : Denis FOURNIER, Laurent VIALETTE, Maurice ROBERT, Maryse MAUGUE, Martine TYSSANDIER, Laurent FERRERI, Annie GUITTARD, Laurence LANDILLON, Emma RAGO,

Absents non représentés : Colette CHALAPHY, Nicolas GAILLOT, Isabelle PAULON, Laurent PEROCHON, Marc VANDAME.

Denis FOURNIER est nommé secrétaire de séance et l'ordre du jour est abordé :

1. Demande Dérogation Report Réforme Rythmes Scolaires

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet de réforme des rythmes scolaires et expose que les communes ont la possibilité de demander le report de l'application de cette réforme à la rentrée scolaire 2014, conformément au décret n°2013-77 du 24 janvier 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- mandate Monsieur le Maire pour effectuer les démarches auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour demander le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 et demander l'avis de Monsieur le Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme ;
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

2. Demande aide élaboration PLU / Conseil Général

Monsieur le Maire expose au conseil que l'élaboration d'un premier P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) peut être éligible à une subvention de fonctionnement par le Conseil Général, dans le cadre des aides à l'environnement et à l'habitat, à hauteur de 50% maximum du montant HT de l'étude, plafonnée à 3 000,00 €

- Montant total de l'étude : 20 980,00 € H.T.
- Subvention Conseil Général 3 000,00 €
- Subvention de l'Etat ?
- Financement de la commune : complément.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide de solliciter l'aide du Conseil Général pour le projet d'élaboration du PLU et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

3. Demande aide élaboration PLU / Préfecture

Monsieur le Maire expose au conseil que l'élaboration d'un premier P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) peut être éligible à une subvention de l'Etat dans le cadre de la DGD Urbanisme.

- Montant total de l'étude : 20 980,00 € H.T.
- Subvention Conseil Général 3 000,00 €
- Subvention de l'Etat ?
- Financement de la commune : complément.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide de solliciter l'aide de l'Etat pour le projet d'élaboration du PLU et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

4. Questions diverses :

▪ Convention commerce ambulant :

Monsieur le Maire informe le conseil du courrier de Monsieur GENOUEL visant à dénoncer la convention d'autorisation d'occupation du domaine public, dans le cadre de son activité de commerce ambulant, Place Maismac le liant avec la commune à compter du dimanche 10 mars 2013.

▪ Intervention de Laurence LANDILLON / Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants a retenu trois projets pour l'exercice 2012-2013 :

- Journée nettoyage du village et de ses abords le dimanche 24 mars 2013 de 10h00 à 12h00.
- Chasse aux œufs le dimanche 7 avril 2013 Place Maismac
- Concours de dessins d'enfants, exposition du 29 mai au 1^{er} juin 2013.

La prochaine séance du Conseil Municipal des Enfants aura lieu le lundi 11 mars 2013.

La séance est levée à 20h45.

Le Maire

JH. PALLANCHE

Sous réserve de l'approbation du conseil municipal